



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Préfecture de la Loire-Atlantique**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

SPECIAL N° 26 – 27 AVRIL 2015

# SOMMAIRE

## **PREFECTURE 44**

### **DCMAP : Direction de la coordination et du management de l'action publique**

Arrêté N° 2015117-0001 portant organisation de la suppléance préfectorale le 29 avril 2015



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique  
Direction de la coordination  
et du management de l'action publique  
Bureau de la coordination et  
du contrôle de gestion interministériel

*Arrêté portant organisation  
de la suppléance préfectorale  
Le 29 avril 2015*

### LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU la loi n° 82-613 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi du 2 mars 1982 précitée, et précisant les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales, et notamment son article 2 ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelles Calédonie ;
- VU le décret du 20 avril 2012 nommant M. Emmanuel BORDEAU, sous-préfet hors classe, sous préfet de Saint-Nazaire ;
- VU le décret du 27 juin 2013 nommant M. Emmanuel AUBRY, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;
- VU le décret du 30 mai 2014 nommant M. Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ;
- SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** M. Emmanuel BORDEAU, sous-préfet hors classe, sous-préfet de Saint-Nazaire, est désigné pour assurer la suppléance au titre de l'administration de l'État dans le département de Loire-Atlantique pendant l'absence simultanée de M. Henri-Michel COMET et de M. Emmanuel AUBRY, le mercredi 29 avril 2015 de 7h à 23h.

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général, le sous-préfet de Saint-Nazaire, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Nantes, le 23 AVR. 2015

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated shape that tapers to a point on the left and has a vertical stroke intersecting it near the right end, followed by a horizontal line extending to the right.

**Henri-Michel COMET**